

Edito : si on dérange, faut le dire, ...on part !

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1430

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4

Suisse actuelles

- Les femmes sont indispensables à la paix
- Le journaliste typique? Un homme dans la quarantaine!
- Association suisse pour les droits de la femmes (adf-svf)
- Concours
- La Commission fédérale dit non
- Résultats du concours Femmes suisses
- En bref

6

Monde

- Journée de la Femme: la fête mongole
- Brèves

9

Dossier

- Assurance maternité à l'horizon

17

Mots d'elles

- L'effet Loliquoi?



18

Cantons actuelles

- Genève
- Brèves

20

Cultur...elles

- «Ce soir on improvise»
- Les filles, concentrez-vous, que diable!
- Vu à la télévision
- L'Autre Festival

24

Théâtre

- C'est splendide



Photo Olivier Chanson

Si on dérange,
faut le dire,
...on part!

Diantre, elle est loin, très loin la Journée de la Femme. La fête est bel et bien finie, les dernières nouvelles de Berne et d'ailleurs sont là pour nous le signaler, et nous donner la désagréable impression d'être les dindes d'une farce politico-sociale à but soi-disant égalitaire. Surtout lorsque, bien souvent, les nouveaux partisans de l'égalité sont ceux-là même qui l'ont toujours vouée aux gémonies. Mais bon, tous les arguments sont bons pour arriver à ses fins.

Que penser en effet de la décision tombée du Palais fédéral à propos du relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ce qui permettrait d'économiser des millions de francs? La cerise sur le gâteau de l'égalité, ou plutôt la tarte à la crème en plein visage. A vous de choisir. Il est vrai que le dossier de l'âge de la retraite est complexe et que les femmes sont divisées sur la question. Celles qui ont commencé tardivement une carrière professionnelle intéressante, ou celles qui n'ont pas l'espoir d'une retraite en or, ont par exemple envie de travailler plus longtemps. Il n'empêche que la manière de présenter la chose est déplaisante. Et que les

étapes sont un peu précipitées. Car comment peut-on invoquer l'égalité pour faire passer une décision alors même que des inégalités patentes et récurrentes sont passées sous silence, comme les inégalités entre les salaires des femmes et ceux des hommes, inégalités qui sont étonnamment stables et ne seront pas résorbées d'ici l'an 2009.

Autre thème, la rente de veuves. Même schéma, on doit boucher un trou, on découvre l'égalité et du coup, toc, suppression de la rente de certaines veuves - 71% de femmes seraient concernées - et des millions de francs économisés dans la foulée. Sauf que là aussi, l'égalité n'est broyée que dans le sens du poil masculin. L'ADF-Vaud (Association pour les Droits de la Femme) relevait dans ses commentaires à ce propos qu'il est difficile de rendre égal ce qui ne l'est pas à la base. En résumé, une veuve de 40 ans, dont le dernier enfant a 18 ans, si elle a cessé ou diminué son activité professionnelle pour élever sa progéniture et doit retrouver du travail n'est pas dans la même situation qu'un veuf de 40 ans qui, lui, n'a jamais abandonné sa profession.

En résumé et empilées, ces économies ressemblent fort à l'énorme rocher menaçant d'écraser Tantale. Et encore, sans être une experte ès-économies, le rocher ne comprend pas les économies faites sur le dos des représentantes du sexe faible en matière d'allocations familiales, de non-déductions fiscales des frais de garde et autres bagatelles, de travail ménager gratuit, de congé maternité inexistant pour nombre de travailleuses et, et, et... Vous avez dit égalité?

Alors maintenant, il ne manquerait plus que l'assurance maternité soit repoussée aux calendes grecques pour que nous, nous embarquions dans la première fusée, destination la lune et ses cratères.